

Mesdames, Messieurs les Élu(e)s, Mesdames, Messieurs,

Objet : démarche du 3 septembre 2017 en gare de Breil/Roya

En réponse aux questions posées des élus et des associations (courrier du 26 juin) sur l'objet de la manifestation programmée le 3 septembre en gare de Breil sur Roya, vous trouverez ci-après quelques informations et un rappel succinct des actions pour maintenir en vie cette ligne ferroviaire Nice Breil Tende Cuneo/Vintimille.

**Nice Breil Tende Cuneo/Vintimille**, composée des sections 1\*/ Nice Breil (20 ans d'actions pour le renouvellement de l'infrastructure) 2\*/ Breil Tende section usée dont les premiers travaux auront lieu le 4 septembre 2017 3\*/ les parties italiennes vers Cuneo et Vintimille. Il s'agit bien d'une seule ligne qui intéresse les populations des parties française et italienne des vallées de la Roya, de la Bévéra et des Paillons très attachées à ce service public qui offre un moyen de déplacements performants et rapides (conditionnés aux services de l'opérateur SNCF dont la qualité c'est très dégradée ces derniers mois), écologique et confortable et répond aux intentions gouvernementales de favoriser les transports au quotidien.

**La manifestation du 3 septembre a pour thème de réunir les défenseurs de la ligne dans l'unité** le dernier jour de circulation des TER entre Breil Tende ainsi qu'entre Vintimille et Limone pour les trains italiens. Les élus, les associations, les populations de la Roya, Bévéra et des Paillons exprimeront leur volonté de sauvegarder, moderniser, pérenniser la ligne ferroviaire qui va être fermée jusqu'au 28 avril 2018 pour l'exécution de travaux. (Un acte symbolique identique a été formalisé par la municipalité de la Ville de Mouans-Sartoux, lors de la fermeture de la ligne Cannes Grasse pour l'exécution de travaux en décembre 2016 en fixant sur le mur de la gare une plaque de rappel).

Après les travaux, lors de la réouverture prévue le 29 avril 2018 section Breil Tende, nous retrouverons hélas les mêmes conditions de circulation des trains qu'aujourd'hui, la vitesse des TER ne dépassera pas 40 km/h (confirmé le 13 juin 2017 par SNCF Réseau).

**Néanmoins, il faut considérer que l'amorce des travaux est une avancée sérieuse.** En effet, en 2010 RFF avait annoncé au comité de ligne de La Brigue « une ligne en rupture d'usure dont d'importants travaux de mise en conformité étaient plus qu'urgents, et, dans le cas où les circonstances climatiques ou autres déclenchaient un incident sérieux, RFF n'aurait pas les moyens financiers d'y faire face ». En effet, L'Italie ayant cessé tout règlement sur les travaux d'infrastructure, la ligne serait inévitablement fermée (la convention de 1970 attribue à l'Italie toutes les charges de la ligne : gros travaux, entretien et exploitation).

**En rappel, cette situation n'était pas nouvelle.** La section Nice Breil dans les années 1988/93 était dans le même état d'usure et d'abandon. Nous avons obtenu des décideurs la reconstruction du Pont de La Launa à Peillon qui menaçait de s'effondrer. Les infrastructures et les règlements de circulation de la ligne datant de sa mise en service, les trains roulaient dans de mauvaises conditions pour les usagers.

Refusant de prendre à sa charge la reconstruction du pont, la SNCF avait déjà envisagé la fermeture de la ligne.

Avec les élus riverains nous avons lancé une campagne d'informations et de mobilisations pour décider l'État (propriétaire de la ligne) à financer la remise à niveau. Le projet était retenu dans le cadre du contrat de Plan (CPER) 1993/1999 et une certaine somme était allouée mais non budgétée.

**Nos actions réitérées ont été déterminantes** pour l'acceptation de ce projet qui sera financé au CPER 2000/2005. Puis la section Nice Drap a été modernisée. Nos démarches ont perduré pour aboutir à l'organisation d'un colloque à Peillon en 2005 (250 personnes et élus assistaient à cette réunion qui découvraient la situation préoccupante de la ligne.) RFF précisait dans son intervention « *70 % de la ligne avait une plateforme ferroviaire (ballast, rails, traverses, système de sécurité des trains ...) datant de sa construction en 1928 et que sa restauration devait être imminente, dans le cas contraire sa fermeture pourrait être prononcée* ».

Cette annonce et les explications ont fait mouche, les élus, les populations ont découvert ce que nous exprimions des années durant. Les démarches conjointes avec les élus ont sensibilisé les financeurs, un budget a été alloué au CPER 2007/2012. Les travaux ont commencé en 2006 sur quelques points particuliers, se sont poursuivis en 2009 pour se terminer en 2013. Mais il reste encore quelques kilomètres particuliers qui exigent une restauration.

### **La section Breil Tende.**

Au comité de ligne ayant eu lieu à La Brigue, RFF avait invoqué une menace de fermeture inévitable. Des ouvrages d'art étaient endommagés, la voie de 35 ans d'âge usée, des limitations de vitesse parsemaient cette section. Nous n'avions cessé d'informer élus et populations sur l'état de vétusté et les moyens à mettre en œuvre pour retrouver une circulation normalisée. Des actions successives de Tende à Nice avaient mobilisé la population, les usagers. Il en a été de même de la part de nos Amis italiens de l'autre côté de la frontière. Nous avons décidé de joindre nos forces à Breil/Roya.

**L'AAR a donc organisé une manifestation le 25 mai 2013 à Breil/Roya (NM du 26 mai)** de nombreux élus français et italiens y ont participé. Un succès qui va engendrer la prise de conscience des politiques financeurs et décider l'Italie à mettre dans le « pot » 29 M€ après bien des péripéties. Toujours est-il que les travaux qui vont avoir lieu ne sont effectués qu'avec le seul financement italien. Le CPER 2015/2020 prévoyait pour la ligne un budget voté en 2015 de 9,1 M€ L'État et 9,1 M€ la Région PACA au total 18, 2 M€ plus la participation des Collectivités locales et autres, ce budget a été ramené à 10 M€ par la région PACA voté en décembre 2016.

### **Le projet CPER 2015/2020 Transport ferroviaire.**

Il est prévu à ce jour : 5 M€ l'État, 5 M€ la Région PACA et 5 M€ les collectivités dont une prévision du Département des A.M. 2 M€, la CARF 500.000 €, la Ville de Nice et la Métropole ne se sont pas prononcées à ce jour. À retenir que le Pays des Paillons n'a pas les moyens d'abonder à ce montage financier. En définitive, le CPER 2015/2020 n'a pas bouclé ce projet. Ce qui signifie que la SNCF n'a reçu aucune commande de la part de l'Autorité Organisatrice la Région PACA, donc pas d'études, pas de suite dans les travaux...pour l'heure.

**Notre manifestation symbolique a 3 objets** ; 1/ apprécier l'avancée des travaux sur la ligne, et, c'est une première victoire - 2/ reconduire nos démarches pour finaliser le budget du CPER 2015/2020 et ainsi s'assurer de la poursuite des travaux - 3/ solliciter des élus un financement suffisant au CPER 2021/2025 pour retrouver la vitesse de 80 km/h et finaliser les discussions entre la France et l'Italie pour définir la nouvelle convention pérennisant notre ligne.

**Une plaque évènementielle reprenant ces sollicitations** sera fixée et dévoilée symboliquement en gare de Breil/Roya (2 courriers de demande d'autorisation ont été adressés à la SNCF 26 juin et 28 juillet).

**Comment se déroulera cette manifestation ?** Nous avons privilégié le transport par trains. Pour nos Amis italiens en provenance de Cuneo l'arrivée du train est à 10h, l'arrivée du TER de Nice à 10h 30. Les élus de Breil nous apporteront leurs concours;

Les prises de paroles s'effectueront dans le respect mutuel vers 10h 50. Nous déterminerons la succession des intervenants selon la présence des élus et des associations,

Il est évident que nous devons nous conformer aux mesures de sécurité qui nous seront imposées, les démarches et leurs renouvellement (26 juin et 28 juil.) ont été effectués auprès de la préfecture et la SNCF. Nous définirons les mesures à prendre courant août avec la mairie de Breil/ Roya qui est co-organisatrice.

Les pouvoirs publics ont reçu un courrier explicatif et une invitation à cette initiative qui est un total soutien à leurs démarches pour retrouver dans les meilleurs délais la normalisation de la ligne si chère aux populations.

Restant à votre entière disposition

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Élus, Mesdames, Messieurs l'expression de mes salutations distinguées et dévouées

Le Président : Germain Nallino

Destinataires :

La Préfecture, la Région PACA, les élus des Alpes Maritimes et la SNCF, les Associations.